

Les Services d'Information Jeunesse Généralistes en Finlande en 1997

Les pages ci-jointes constituent le chapitre sur la **Finlande**

qui fait partie d'une étude sur 17 pays achevée en 1997.

Chaque chapitre donne un état de la situation de l'information et du conseil généralistes pour les jeunes dans ce pays à fin 1997, et des méthodes et des structures employées pour son organisation et sa diffusion.

Cette étude a été menée par l'**Agence européenne pour l'Information et le Conseil des Jeunes** (ERYICA), dont chacune des organisations auteur est soit une "Organisation Membre" soit une "Organisation qui coopère". De ce fait, cette étude est limitée aux pays dont les réseaux des centres et services d'information jeunesse généralistes étaient en fonction en 1996-97 et qui coopéraient avec ERYICA.

Les 17 chapitres de cette étude, chacun en version anglaise et en version française, peuvent être consultés sur le site Internet d'ERYICA ("www.eryica.org" - voir dans la partie "Documents", puis sous "Etude 1997"). Chaque fichier, qui est en Word 2.0 pour Windows / PC (de longueur variable allant de 4 à 20 pages), peut être aussi téléchargé à partir du site.

On peut également trouver sur le site Internet d'ERYICA des informations plus récentes sur chaque partenaire national d'ERYICA, sur ses activités et son réseau :

- a) **adresses actuelles des partenaires nationaux** : sous "Découvrez ERYICA", puis "Membres", et ensuite "Pays" ;
- b) **liens aux sites Internet des partenaires nationaux** : sous "Découvrez les SERVICES", puis "Sites Web des Partenaires d'ERYICA" ;
- c) (dans le cas où l'organisation coordonne un réseau) **liens à une liste d'adresses des centres régionaux ou locaux** : sous "Découvrez ERYICA", puis "Membres", et ensuite "Pays".

Remerciements

ERYICA souhaite remercier la Commission européenne pour son appui financier accordé à cette étude, dans le cadre de son programme "Action Public Jeunes"

© ERYICA, 1999

Publié par **ERYICA** (association sans but lucratif)
101 quai Branly, F-75740 Paris Cedex 15, France
E-mail : Sgeryica@aol.com

FIN

FINLANDE

INTRODUCTION

L'information jeunesse "généraliste" est un concept relativement récent en Finlande. Le premier centre d'information jeunesse a été créé à Helsinki en 1984 ; il en existe aujourd'hui 16 dans le pays. En complément, une centaine de points d'information jeunesse ont été ouverts pour permettre l'accès des jeunes à la Base de données nationale "Jeunesse". Ce service d'information sur Internet est proposé par l'association Allianssi (Alliance finlandaise pour la coopération dans le domaine de la jeunesse), l'institution qui coordonne l'information jeunesse généraliste au niveau national.

Dès le début de leur implantation, il est apparu très clairement que le nombre de centres d'information jeunesse traditionnels serait plus limité en Finlande que dans de nombreux pays européens. Et ceci pour deux raisons. La première est que les cités et les villes finlandaises étant relativement petites et très éloignées les unes des autres (5 millions d'habitants répartis sur une superficie égale aux deux tiers de la France), un grand nombre de jeunes vivant dans des régions isolées sont souvent très loin du centre d'information le plus proche. La seconde tient à la qualité élevée des services destinés aux jeunes (maisons des jeunes, associations de jeunes, actions municipales auprès des jeunes, etc.) et à l'ampleur des services d'information spécialisés (orientation professionnelle, droits ou prestations sociales, voyages, etc.). Par conséquent, les besoins en matière d'information jeunesse généraliste sont moins importants en Finlande que dans les autres pays européens.

BUTS ET DEONTOLOGIE

Il n'existe pas de charte nationale de l'information jeunesse en Finlande, mais les centres ont toujours très largement respecté les mêmes règles déontologiques que les services d'information des autres pays. Ils se sont pour la plupart efforcés d'apporter des renseignements précis aux demandes des jeunes, mais seul un petit nombre d'entre eux propose des services de conseil dans des domaines spécifiques.

En signant en 1993 la Charte européenne de l'information jeunesse, approuvée par ERYICA (Agence européenne pour l'information et le conseil des jeunes), les centres finlandais en ont adopté les principes. Dans une large mesure, cette charte décrivait les méthodes et les principes qu'ils avaient appliqués jusqu'alors.

Les informations contenues dans ce texte ont été fournies par l'Alliance finlandaise pour la Coopération dans le domaine de la jeunesse (Allianssi) qui coordonne l'information jeunesse au niveau national :

ALLIANSSI
Olympiastadion, Eteläkaarre,
FIN-00250 Helsinki
☎ (358+9) 348.24.22
Fax: (358+9) 49.12.90

Texte mis à jour en : Décembre 1997

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE SUR L'INFORMATION JEUNESSE

Au niveau national, le travail auprès des jeunes relève du ministère de l'Education. Se fondant sur les décisions des Conférences européennes des ministères de la Jeunesse dans le cadre du Conseil de l'Europe, ce ministère a diffusé en 1991 un ensemble de recommandations relatives à l'information des jeunes. Ces recommandations consistaient à inciter vivement les municipalités à créer des centres d'information et divers autres services destinés aux jeunes.

Le ministère de l'Education apporte également un soutien financier à Allianssi pour ses activités de coordinateur national de l'information jeunesse. Un effort particulier a été déployé autour du développement des services d'information électroniques tels que "Youth", la base de données informatique que les jeunes peuvent consulter sans intermédiaire, et "Pro Youth", un service d'information destiné aux animateurs. Enfin, le ministère soutient les actions générales en faveur des jeunes menées par les municipalités, dont l'information jeunesse.

STATUT JURIDIQUE ET FINANCEMENT DES CENTRES

Dans la plupart des cas, les centres locaux d'information généraliste sont gérés et financés par les municipalités et font partie intégrante des services jeunesse. La majorité du personnel est salariée par le Service Jeunesse de la municipalité, et le recours aux bénévoles est peu fréquent. Les centres d'information emploient actuellement environ 50 personnes à plein temps.

Tous les centres locaux sont membres du réseau national coordonné par Allianssi, mais sont complètement autonomes et administrés par les services jeunesse de

leurs municipalités respectives.

En marge de ces centres, il existe une centaine de points d'information jeunesse, répartis sur l'ensemble du territoire au sein des bibliothèques municipales, des associations de jeunes, des écoles..., qui offrent aux jeunes une possibilité d'accès gratuit aux services électroniques créés par Allianssi avec la coopération des centres locaux. Ces points d'information sont financés et administrés par les institutions dans lesquelles ils ont été implantés.

Profil du réseau finlandais

Organisme de coordination nationale :

Allianssi - Alliance finlandaise pour la Coopération dans le domaine de la jeunesse

Réseau :

- Allianssi (unité nationale de ressources et de coordination)
- 16 Centres d'information jeunesse
- 100 Points d'information jeunesse

Statut juridique :

Allianssi est un organisme non gouvernemental sans but lucratif, reconnu par le ministère d'Education.

La plupart des centres locaux sont administrés par les pouvoirs locaux.

Les points d'information peuvent être des structures liées aux services municipaux (tels que bibliothèques) ou des associations.

Nombre d'informateurs employés dans le réseau :

Environ 50 salariés

Organisme officiel de tutelle :

Ministère d'Education (niveau national)

COORDINATION NATIONALE

Sur le plan national, le service d'information jeunesse généraliste est organisé et géré par l'Alliance finlandaise pour la coopération de la jeunesse (Allianssi). Outre celle de l'information, Allianssi a aussi la responsabilité de nombreuses autres activités touchant à la jeunesse, telles que les programmes d'échange, la formation professionnelle d'animateurs et la recherche sur la jeunesse. Elle gère la Carte Jeunes finlandaise et tient lieu de Conseil national de la jeunesse. Organisme prestataire de services dirigé par les représentants des organisations de jeunes et des animateurs de jeunesse municipaux, Allianssi est le membre finlandais d'ERYICA.

Dans le domaine de l'information jeunesse, le rôle principal d'Allianssi est de fournir aux centres locaux non seulement des guides, des brochures et diverses documentations, mais surtout l'accès aux deux services d'information informatisés cités plus haut : **les bases de données "Youth" et "Pro Youth"**. Allianssi est également chargé de promouvoir le concept d'information jeunesse en Finlande, de diffuser des informations sur la jeunesse finlandaise au sein d'ERYICA et d'organiser la participation des centres locaux aux activités de coopération internationale.

Allianssi est doté d'un **Comité d'information jeunesse** qui réunit des représentants des centres locaux et d'autres organismes intéressés. Ces réunions donnent aux représentants des centres locaux l'occasion de se rencontrer et de discuter de points importants relatifs à l'information des jeunes. Allianssi organise également des formations à l'intention du personnel des centres locaux. Tous les centres locaux, ainsi qu'Allianssi, utilise un logo commun pour leurs activités d'information jeunesse.

La base de données jeunesse nationale

La décision de mettre en place une base de données destinée à la jeunesse afin de toucher le plus grand nombre de jeunes possible remonte à une dizaine d'années. Créée en 1988, cette base est désormais accessible via Internet ou une messagerie électronique quelconque. Elle regroupe des informations sur un large éventail de sujets relatifs à la vie quotidienne des jeunes : le logement, les études, l'emploi, les relations personnelles, la sexualité, les voyages en Finlande et à l'étranger, ainsi que la sécurité sociale. Elle contient également un calendrier des événements susceptibles d'intéresser les jeunes, plusieurs services interactifs, des fichiers d'informations locales, etc.

En 1995, deux ministères ont lancé un projet qui a permis à plus de 60 bibliothèques municipales souhaitant développer des services d'information jeunesse de recevoir une aide financière. Le ministère de l'Éducation a accordé des subventions pour l'achat des équipements techniques nécessaires et des services de soutien appropriés (ordinateurs, modems, paiement des droits d'accès à la base de données "Youth", formation, etc.). Le ministère du Travail a offert à de jeunes

Base de données jeunesse nationale

Domaines d'information :

Hébergement, environnement, éducation, amour et sexe, sécurité sociale, mobilité, études et emploi à l'étranger, service civile ou militaire, métiers, droits de jeunes et de consommateurs, informations locales, santé, participation des jeunes et activités multi-culturelles.

Langue : *finnois*

Adresse : *<http://www.alli.fi/nutipa>*

demandeurs d'emploi possédant des compétences en informatique des missions (de 6 à 24 mois) dans ces bibliothèques, afin qu'ils aident le public à utiliser des services tels que la base de données "Youth". Depuis, nombre de bibliothèques ont développé leurs propres fichiers en ligne afin de présenter des informations locales destinées aux jeunes via la base de données.

RELATIONS ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES STRUCTURES D'INFORMATION JEUNESSE

Le rôle du gouvernement en matière d'information jeunesse est d'apporter un soutien financier à la coordination nationale et d'inciter les municipalités à créer des centres et des services d'information. En parallèle, il accorde des subventions spéciales à des projets, des campagnes et des actions de formation spécifiques. Le gouvernement finlandais reconnaît pleinement l'autonomie des services d'information jeunesse. Il finance les actions généralistes menées par les municipalités en faveur des jeunes, mais laisse à chacune d'elles la liberté de choisir le type de services qu'elle entend développer.

Les conseils municipaux et leurs services jeunesse ont par conséquent toute latitude dans le choix du type de services d'information qu'ils mettent en place. Tous les centres existants sont gérés et financés par les municipalités. En retour, les centres fournissent aux institutions locales et nationales des informations sur les tendances générales et les nouvelles préoccupations des jeunes.

Chaque centre local admis dans le réseau national par le Comité d'information jeunesse d'Allianssi est habilité à utiliser le logo commun. Il s'engage en retour à respecter les principes de la Charte européenne de l'Information Jeunesse.

SERVICES AYANT UNE DIMENSION INTERNATIONALE

Allianssi a installé sur son serveur Internet plusieurs services d'information de dimension internationale, et notamment "Travellin'Light", un calendrier annuel des événements culturels organisés dans de nombreux pays européens, qui présentent un intérêt pour les jeunes, "Silvuplé" (concernant l'Union européenne), ainsi que "Pro Youth International", un service d'information sur une multitude de structures et de services européens axés sur les jeunes (destiné essentiellement aux animateurs). Ces services ont été créés grâce au soutien financier de la Commission européenne. En outre, Allianssi héberge les pages d'accueil d'ERYICA, qui contiennent des informations sur l'agence ainsi que des liens hypertexte avec les pages d'accueil des structures d'information implantées dans les autres pays européens.

Silvuplé

Service d'information qui répond aux questions des jeunes sur l'Union européenne.

Langue : finnois

Adresse : <http://www.alli.fi/silvuple>

Travellin' Light

Domaine d'information :

Calendrier de manifestations culturelles en Europe qui intéressent les jeunes.

Langue : anglais

Adresse : <http://www.alli.fi/events>

SERVICES TYPIQUES PROPOSES PAR LES CENTRES

La plupart des centres se sont attachés à répondre aux demandes d'information de leurs utilisateurs ; seuls quelques-uns

d'entre eux proposent des services de conseil. Tous les centres présentent des domaines d'information très similaires, car l'objectif est de couvrir tous les sujets touchant à la vie quotidienne des jeunes. Si leurs ressources le permettent, certains centres assurent également des services complémentaires dans divers secteurs tels que le logement, l'emploi, etc. L'information est généralement centrée sur les besoins des jeunes au niveau local. Les utilisateurs des centres ont majoritairement entre 13 et 24 ans, mais parents, enseignants, étudiants, animateurs, etc. ont également recours à ces services. Dans de nombreux lieux, les écoles organisent des visites du centre local afin de familiariser les élèves avec cette structure.

PRO YOUTH

Domaines d'information :

Formation, recherche, subventions, informations juridiques, animation jeunesse en Finlande et à l'étranger, méthodes de travail avec les jeunes, messagerie électronique, adresses, canaux de conversation.

Langue : finnois

Adresse : <http://www.alli.fi/proyouth>

PRO YOUTH INTERNATIONAL

Domaines d'information :

Structures d'animation jeunesse, mobilité, Union européenne, Conseil de l'Europe, recherche, trouver des partenaires, renseignements sur des pays, coopération régionale et inter-régionale, liens aux sites Web en matière de jeunesse en Europe.

Langue : en anglais principalement

Adresse : <http://www.alli.fi/euro>

Les informations sont fournies à titre gracieux. Les heures d'ouverture varient d'un centre à un autre en fonction des ressources disponibles et des besoins du public local.

LES BESOINS DES JEUNES EN MATIERE D'INFORMATION

Comme les besoins d'information des jeunes varient beaucoup selon l'endroit où ils habitent ; certains centres ont mené des enquêtes pour évaluer les besoins dans leur zone géographique. Ces enquêtes ont consisté en interviews personnelles des jeunes et en questionnaires. Les centres ont également pris en compte d'autres facteurs déterminants, tels que l'éloignement des autres services en contact avec la jeunesse, le niveau d'études des jeunes, les besoins des minorités religieuses et des autres minorités, ainsi que la migration des jeunes. En se fondant sur les résultats obtenus, certains centres ont pu identifier des domaines d'information spécifiques dans lesquels ils doivent se spécialiser (problèmes de logement, par exemple). Ainsi, à Oulu, pour répondre aux besoins d'une importante population estudiantine, le centre d'information jeunesse s'est spécialisé dans les questions touchant aux études, à la formation et au travail à l'étranger.

Le personnel des centres d'information recueille également une quantité importante d'informations auprès des utilisateurs concernant leurs besoins saisonniers en information, tels que la demande d'emplois temporaires au printemps.

Par ailleurs, Allianssi a entrepris, en collaboration avec l'Association des administrations locales finlandaises, une enquête de grande envergure sur les conditions de vie des jeunes en Finlande, qui a également permis d'identifier leurs besoins en information. Les résultats de cette étude ont confirmé l'importance de ces besoins.

COOPERATION AVEC D'AUTRES SERVICES

Compte tenu du fait que la majorité des centres d'information jeunesse fonctionne avec une équipe réduite et un faible budget, il est primordial de créer des relations de travail efficaces avec toutes les institutions locales intéressées. Ils travaillent pour la plupart en étroite coopération avec les services municipaux rattachés à la culture, à la jeunesse et au sport, mais aussi avec de nombreux autres partenaires tels que les écoles, la police, les associations de jeunes, les bureaux de placement, les organismes sociaux et de santé, ainsi que d'autres centres d'information jeunesse. Les spécificités locales, ainsi que les besoins et les problèmes des jeunes, peuvent avoir une incidence sur les modes de fonctionnement du réseau mais une coopération efficace avec les autres services est indispensable à la grande qualité des services offerts dans les centres.

Services d'information jeunesse spécialisés

Outre les services d'information jeunesse généralistes décrits ici, les jeunes finlandais ont accès aux services d'information spécialisés dans un certain nombre de domaines, tels que les suivants :

a) **Formation et orientation professionnelle**

Dans le réseau national des Agences pour l'Emploi.

b) **Etudes et travail à l'étranger, mobilité de jeunes et opportunités européennes**

CIMO (Centre for International Mobility)
P.O. Box 343 (Hakaniemenkatu 2)
FIN-00531 Helsinki

☎ (358+9) 77.47.70.33

Fax: (358+9) 77.47.70.64

Internet: <http://www.cimo.fi>

Services d'information spécialisés

(suite)

c) **Aide psychologique**

Psychologues dans les écoles.

d) **Hébergement**

NUORISOASUNTOLIITTO

Hämeentie 21, FIN-00530 Helsinki

☎ (358+9) 774.0280

Fax: (358+9) 77.40.28.11

Internet: <http://www.taikalyhty.fi/nal>

e) **Sexualité et planning familial**

MANNERHEIMIN

LASTENSUOJELULIITTO

2 Linja 17, FIN-00530 Helsinki

☎ (358+9) 34.81.15.00

Fax: (358+9) 34.81.15.08

Helpline pour jeunes : 9800-20400

VAESTOLIITTO

Iso-Roobertinkatu 20-22 A

FIN-00120 Helsinki

☎ (358+9) 22.80.50

Fax: (358+9) 612.12.11

SETA (organisation de gais et lesbiennes)

Hietalahdenkatu 2 B 16

FIN-00180 Helsinki

☎ (358+9) 612.32.33

Fax: (358+9) 612.32.66

Internet: <http://www.seta.fi>

f) **Toxicomanie**

IRTI HUUMEISTA ry

Mariankatu 13 A 1, FIN-00170 Helsinki

☎ (358+9) 66.10.01

Fax: (358+9) 66.10.19

Helpline: 0203-22388 (6h00 - 21h00)

g) **SIDA**

AIDS-TUKIKESKUS

Hietaniemenkatu 5, 4.krs

FIN-00100 Helsinki

☎ (359+9) 454.20.70

Fax: (358+9) 45.42.07.60.

COMMENT GARANTIR LE PLURALISME ET LA QUALITE ?

Les informations diffusées dans les centres locaux et fournies par la coordination nationale sont préparées avec un souci constant de pluralisme et d'exactitude. Elles sont sélectionnées à partir de toutes les sources disponibles et présentées sous une forme aisément compréhensible par les jeunes. Si certains centres utilisent leurs propres publications (brochures, magazines) pour présenter les services locaux, il n'existe pas à l'heure actuelle de système commun à tous les centres locaux pour le classement de l'information et de la documentation.

La formation professionnelle est un facteur clé pour garantir et optimiser les services d'information jeunesse. Les animateurs des centres d'information finlandais sont pour la plupart des professionnels qualifiés qui ont à cœur de respecter les règles déontologiques relatives à l'information des jeunes. La plupart des institutions chargées de les former prévoient des cours spécialisés en information des jeunes, tandis qu'Allianssi assure une formation complémentaire dans ce domaine. La formation des personnels finlandais comprend des séminaires européens, des stages de formation proposés par ERYICA, des voyages d'études organisés dans le cadre du programme "Jeunesse pour l'Europe" de l'Union européenne et des accords bilatéraux sur la jeunesse conclus entre la Finlande et une dizaine de pays européens.